DÉCHEANCE DE NATIONALITÉ

LA PORTE OUVERTE Á TOUTES LES DÉRIVES

Avec l'objectif de se tirer d'affaire, tant l'annonce du 23 décembre dernier d'une déchéance de nationalité pour les binationaux nés en France a provoqué de réactions, des personnalités socialistes proches de François Hollande évoquent aujourd'hui une déchéance pour tous. C'est pour eux "la solution" pour éviter de créer deux sortes de citoyens. Voilà la France apaisée à laquelle le candidat Hollande s'était engagé! Avec le mariage pour tous, on avait une France qui aime. Avec la déchéance pour tous, on a un pays qui ne s'aime plus mais qui fera le bonheur des terroristes car c'est très justement leur objectif ultime. : faire vaciller sur nos valeurs essentielles, la République et la citoyenneté.

Dérive guerrière

Lancé par François Hollande, le débat sur la déchéance de nationalité est révélateur d'une dévire guerrière et sécuritaire. En total échec sur le plan social et économique, en rupture avec une grande partie de son électorat de gauche, le couple infernal Hollande/Valls voit dans la lutte contre Daesch une sorte de planche de salut. Hollande veut donner à voir qu'il a de l'autorité. Dans le cas présent peu lui importe que cette mesure n'ait aucune utilité dans la lutte contre le terrorisme, ce qui compte c'est la posture politique.

Au nom de l'égalité ?

L'extension de la déchéance de nationalité pour les binationaux nés en France, annoncée par le Président devant le Parlement réuni en Congrès, trois jours après les attentats de Paris et de Saint-Denis, aurait eu pour conséquence de créer deux catégories de Français. La raison et les valeurs républicaines semblaient l'avoir emporté. Il n'en est rien. Jamais une telle mesure n'avait été assumée par les plus hautes autorités de l'Etat. Présentée par Manuel Valls comme une décision à «caractère hautement symbolique », elle serait en effet une honte et un reniement pour notre République. Aujourd'hui, pour ce pouvoir, l'extension de la déchéance de nationalité à tous est proposée « au nom de l'égalité » .

Où est donc le danger ?

D'aucune efficacité contre le terrorisme, la déchéance de nationalité est apparue au cours des dernières semaines comme une nouvelle légitimation de l'extrême-droite puisque cette mesure est directement tirée du programme du FN. Dans un climat de peur, de haine et de stigmatisation, avec l'utilisation qui peut en être fait, plaçant le FN au cœur du paysage politique et idéologique, en quoi la déchéance de nationalité désarmera des terroristes dont l'objectif est de semer la mort en y perdant la vie ? En quoi, pour reprendre l'expression du Premier ministre, aura-t-elle la moindre «efficacité pour protéger nos concitoyens» ?

PCF Parti communiste français — FRONT DE GAUCHE

Remise en cause du droit du sol

Ce qui est nouveau dans le projet de loi constitutionnelle c'est la déchéance de nationalité pour des personnes nées en France. C'est une remise en cause d'un principe qui prévaut en France depuis deux siècles; celui du droit du sol. C'est une très vieille « exigence » de l'extrême droite française et seul le régime de Vichy l'a instauré (loi du 22 juillet 1940). En remettant en cause ce principe, le gouvernement rompt non seulement avec les valeurs de la gauche, mais avec celles de la Révolution française.

Cette mesure traduit, aussi, un profond mépris pour le reste du monde. En effet, au travers de cette disposition nous proposons en fait de nous débarrasser de nos « monstres », nés en France, éduqués en France et très souvent qui se sont radicalisés dans notre pays en les renvoyant dans un pays où, souvent ils se sont contenté simplement de passer des vacances.... Il est peu probable que ces pays acceptent cela.

La porte ouverte à toutes les dérives totalitaires

Le projet de loi constitutionnelle introduit la notion de *« crime constituant une atteinte grave à la vie de la Nation »,* laissant au législateur la liberté de définir les crimes qui rentrent dans ce cadre. A l'heure où, par exemple, la volonté de criminaliser l'activité syndicale est réelle, n'ayons aucune illusion. En actant dans la constitution la remise en cause du droit du sol, Hollande donne, à un potentiel gouvernement de droite extrême, une grande liberté pour élargir le champ d'application de la déchéance nationale. Et le pire est toujours possible. N'oublions jamais que c'est l'Assemblée nationale du Front populaire qui, après avoir déchu les parlementaires communistes, a voté les pleins pouvoirs à Pétain.

Les risques de l'État d'urgence

Concernant l'état d'urgence, la réforme constitutionnelle présentée fait courir le risque d'un régime d'exception permanent et d'une aggravation des atteintes aux libertés constatées depuis quelques semaines ciblant des personnes sans aucun lien à des risques d'attentats. Elle est une mauvaise réponse aux terroristes alors qu'il est parfaitement possible, en y consacrant les moyens humains nécessaires pour la police et la justice, d'assurer la sécurité dans le respect de notre Etat de droit. La Constitution Française est faite, aussi, pour protéger les citoyens. Hollande par calcul politicien est en train de la transformer, rendant possible toutes les dérives totalitaires.

AUX ACTES CITOYENS!

JE REJOINS LE PCF

Nom : Prénom :

Adresse :

E-mail : Tél :

Parti communiste français : 2, place du Colonel-Fabien 75019 Paris - Tél. : 01 40 40 12 12 / E-mail : pcf@pcf.fr / Web : www.pcf.fr